

PRESS RELEASE



COMMUNIQUÉ

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

No 8

POUR PUBLICATION IMMEDIATE
le 1er avril 1968

DECLARATION DE M. PAUL MARTIN, SECRETAIRE D'ETAT
AUX AFFAIRES EXTERIEURES AU SUJET DU VIETNAM

Je suis très encouragé d'apprendre que le Président Johnson a donné l'ordre de suspendre les bombardements de la plus grande partie du Nord Vietnam et a accompagné cette suspension d'une répétition de son offre antérieure en vue de conversations prochaines et sérieuses sur le problème de la paix. Je me rends compte qu'il n'a pas dû lui être facile de prendre une telle décision. Il est courageux de sa part de faire ce pari sur la paix.

J'ai demandé avec insistance en septembre dernier à l'Assemblée Générale des Nations Unies un arrêt des bombardements comme première étape nécessaire sur la route de la désescalade. J'exhorte maintenant les Chefs du Nord Vietnam et tous ceux qui sont susceptibles d'influencer leurs délibérations à tirer parti sans tarder de cette occasion pour ouvrir la voie à des étapes subséquentes qui pourront mettre fin rapidement à la tragédie et aux souffrances de tout le peuple vietnamien et lui permettre comme à nous de se consacrer aux oeuvres de paix.

au verso

Le Canada pour sa part est prêt à faire tout en son pouvoir pour faciliter le début de conversations sérieuses. Des contacts entre la Commission et le Gouvernement Nord-vietnamien et une action au Conseil de Sécurité qui pourrait peut-être conduire à la convocation d'une nouvelle Conférence de Genève comptent parmi les possibilités. Notre Commissaire se rendra sans tarder à Hanoi s'il appert qu'une telle démarche favoriserait les chances de la paix.